



« Si la fusion n'entre pas par la porte, faites-là entrer par la fenêtre » !

C'est ainsi que l'on pourrait résumer le rapport de l'IGAS sur l'évaluation du partenariat renforcé entre Pôle Emploi et les Missions Locales !

Commandité courant 2018, pour la signature d'un accord-cadre prévu pour début 2019, la lecture de celui-ci explique la lubie d'une fusion apparue dans les propos de différents intervenants pendant l'été !

Prenant l'alibi du partenariat entre les Missions Locales et Pôle Emploi, l'IGAS produit un rapport à charge pour nos structures au sujet...du PPAE !

De fil en aiguille, au long des 200 pages qui montrent et démontrent chiffres à l'appui que l'accompagnement global par les Missions Locales est plébiscité par les jeunes, on en vient à proposer...des Groupements d'Intérêt Public dans lesquels les Missions Locales seraient sous la coupe des directions de Pôle Emploi !

Une question d'utilité du dispositif

A de nombreuses reprises, le PPAE est décrit comme un simple statut administratif, ce qui rend caduc tous les autres développements sur un prétendu manque de transparence de son suivi !

Au détour d'un paragraphe, il est même noté ce que nous savons toutes et tous, à savoir qu'une très grande majorité des jeunes « envoyé.e.s en délégation » sont déjà connu.e.s et accompagné.e.s par nos structures !

Une question de gouvernance

La présentation du « réseau » des Missions Locales montre un ensemble d'établissements n'ayant pas tous le même statut, qui ont souvent un grand nombre d'actions adaptées au territoire qui les concernent et ont des liens très distendus entre eux...

Pourtant, le choix de l'IGAS est de faire du syndicat employeur LE « représentant » de ce réseau « structuré » autour des Associations Régionales des Missions Locales, au mépris de la parole des organisations syndicales et, surtout, de celle des salarié.e.s !

La cerise sur le gâteau restant que pour un rapport portant sur la « co-traitance », l'IGAS

a interrogé 20 conseiller.e.s Pôle Emploi pour...moins de dix pour les Missions Locales...

Pratique pour préparer un procès à charge...

Déposséder les professionnel.le.s de leur outil de travail apparaît alors comme essentiel (et facile) à un gouvernement qui ne fait pas de la jeunesse sa priorité, malgré les annonces du Plan Pauvreté ou celles du Plan d'investissement compétences !

Le levier financier

Le bilan est alors simple : les systèmes d'information (qui n'ont pas les mêmes objectifs, mais est-ce vraiment important?) doivent être mieux interconnectés (en conséquence, autant confier l'architecture d' i-milo à... des conseillers Pôle Emploi !), les Missions Locales doivent proposer les mêmes offres de services que Pôle Emploi (en plus des leurs), et quoi de mieux pour cela que regrouper tout ce beau monde dans des GIP où Pôle Emploi pourrait contrôler la qualité du travail ?

On pourrait commencer par les « petites » missions locales qui, même s'il leur est reconnu l'importance d'un maillage serré du territoire, fonctionneraient quand même mieux si elles étaient chapeautées par Pôle Emploi. On proposerait ensuite aux autres de faire pareil, parce qu'après tout, pourquoi pas ? Et si cette absence d'arguments voulant faire des Missions Locales des succursales de Pôle Emploi n'était pas assez forte, il resterait de toutes manières le « levier financier » !

Les financements seraient évalués en fonction de la bonne volonté de chaque Mission Locale, moyen de faire plier celles qui ne peuvent survivre qu'avec les financements de l'Etat...

Le SNU-TEFI s'indigne de la façon dont l'IGAS méprise le travail

des conseillères et conseillers des Missions Locales !

Nous appelons tout.e.s les salarié.e.s à réagir et exiger de leur structure un positionnement clair pour défendre ce service unique pour la jeunesse

Pourquoi souligner la qualité de notre travail et notre « spécificité » liée à un accompagnement socio-professionnel global, si c'est pour ensuite proposer de nous contraindre par les subventions à travailler sous la coupe de Pôle Emploi ?

Pourquoi faire du syndicat de nos employeurs, L'UNML, notre représentant ?

**Il est plus que temps que les salarié.e.s des structures se réapproprient la parole
ET les sujets qui les concernent !**